

Résolution sur la situation des droits de l'homme au Bangladesh, en particulier le cas d'Odhikar

2023/2833(RSP) - 14/09/2023 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la situation des droits de l'homme au Bangladesh, notamment le cas d'Odhikar.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, Renew, Verts/ALE, ECR, The Left et les députés.

Pour rappel, la situation des droits de l'homme au Bangladesh s'est gravement détériorée, notamment en ce qui concerne les exécutions extrajudiciaires, les disparitions forcées, la liberté d'expression et les droits des travailleurs. Les organes des Nations unies et le Haut Commissaire aux droits de l'homme ont condamné le gouvernement du Bangladesh et le système judiciaire bangladais pour avoir constamment intimidé et harcelé les défenseurs des droits de l'homme et les militants de la société civile.

Odhikar, l'une des principales organisations de défense des droits de l'homme, a subi pendant plus d'une décennie des actes de harcèlement et de criminalisation, et s'est notamment vu retirer son statut d'ONG. Deux dirigeants d'Odhikar, Adilur Rahman Khan et ASM Nasiruddin Elan, font l'objet d'accusations criminelles forgées de toutes pièces, et le jugement sera rendu le 14 septembre 2023.

Exprimant sa profonde inquiétude face à la détérioration de la situation des droits de l'homme au Bangladesh, le Parlement a insisté pour que le gouvernement du Bangladesh rétablisse un environnement sûr et favorable aux ONG, aux défenseurs des droits de l'homme, aux activistes et aux minorités religieuses et respecte les engagements internationaux du pays, en particulier au titre du Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

En outre, le Parlement a déploré la peine de prison prononcée le 14 septembre 2023 par le Cyber tribunal de Dhaka à l'encontre du secrétaire d'Odhikar, Adilur Rahman Khan, et de son directeur, ASM Nasiruddin Elan. À cet égard, le gouvernement est invité à annuler immédiatement et sans condition cette condamnation, à rétablir l'enregistrement d'Odhikar et à veiller à ce que les organisations de la société civile puissent avoir accès aux subventions étrangères approuvées.

La résolution appelle le gouvernement du Bangladesh à garantir les conditions d'élections libres, équitables et participatives en 2024 et souligne qu'une observation nationale et internationale sans entrave est une norme internationale essentielle.

Enfin, la résolution rappelle qu'un processus de dialogue renforcé «Tout sauf les armes» (TSA) est toujours en cours avec le Bangladesh en raison de ses graves violations des conventions internationales. Le Parlement s'inquiète du fait que l'affaire Odhikar constitue un regrettable retour en arrière, qui aura des conséquences sur la question de savoir si les préférences de l'initiative «Tout sauf les armes» continuent de s'appliquer au Bangladesh.